

COMMUNIQUE DE PRESSE

BEST LEASE

Siège social : 54, Avenue Charles Nicole Mutuelle ville 1002 Tunis

BEST LEASE informe ses honorables actionnaires que son conseil d'administration, lors de sa réunion du 7 mars 2025, a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2024 et a arrêté les états financiers relatifs à l'exercice 2024 qui font ressortir un résultat net au 31/12/2024 de 10 261 194 DT contre 12 437 856 DT au 31/12/2023.

En outre, le conseil d'administration a décidé de convoquer une assemblée Générale ordinaire pour le samedi 26 avril 2025 à 9h à l'institut arabe des chefs d'entreprises.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée Générale la distribution de 0,150 DT par action, sous réserve de l'accord préalable de la Banque Centrale de Tunisie.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.